

"TAG ET GRAFFITI"

LA VILLE DE GRANVILLE, VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

Vous constatez la présence
d'un tag ou d'un graffiti sur
votre propriété privée ?

**VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER
D'UNE AIDE FINANCIÈRE
POUR L'ENLEVER**

Rendez-vous sur
www.ville-granville.fr
et à l'accueil des
services techniques
de la Mairie



GRANVILLE
NORMANDIE

Ville de GRANVILLE

Effacement des tags

Formulaire de demande de l'aide forfaitaire de 250 €

1 – Renseignements à remplir :

Prénom : _____ Nom : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Email : _____

Adresse de l'immeuble tagué et propriété du demandeur (obligatoirement sur la commune de Granville et en dehors des zones d'activité) :

2 - Pièces à joindre au présent formulaire de demande :

- Une photo du ou des tags à effacer
- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- Le RIB du demandeur
- Une attestation ou copie du titre de propriété de l'immeuble tagué
- La preuve du dépôt de plainte auprès du commissariat réalisée par le demandeur
- Une attestation sur l'honneur de refus de prise en charge par l'assureur du demandeur ou une attestation de paiement d'une franchise si l'assurance a pris en charge l'effacement

3 – Envoyer le dossier (formulaire et pièces) aux services techniques de Granville à :

- services.techniques@ville-granville.fr
ou
- Hôtel de ville – Services Techniques – 50400 Granville

4 – La Ville notifiera au demandeur la décision d'attribution ou pas de l'aide financière.

5 – L'opération d'effacement devra être réalisée par un professionnel dans les 2 mois suivant la date de réception de la notification d'attribution.

6 – Une fois l'opération terminée, le demandeur devra envoyer les photos et la facture (au nom du demandeur) des travaux terminés aux services techniques de Granville à :

- services.techniques@ville-granville.fr
ou
- Hôtel de ville – Services Techniques – 50400 Granville

7 – Après vérification des justificatifs, l'aide financière sera versée au demandeur.



Cette aide peut être
attribuée en cas de
recouvrement
comme mode de suppression